

# LE COIN DU FEU,

RECUEIL DE LECTURES AMUSANTES ET INSTRUCTIVES



VOL. I.

SAMEDI, 8 MAI 1841.

No. 25.

## PAIEMENT D'AVANCE.

**AVIS.**—On rappelle à MM. les Abonnés du COIN DU FEU que leur abonnement pour six mois expirera le 21 Mai courant, et qu'ils auront à payer d'ici à ce jour-là pour le semestre suivant, sans quoi ils seront portés dans nos livres, et auront à payer 1s. 3d. de plus pour le semestre ou 2s. 6d. pour l'année.

Ceux qui désirent discontinuer après le présent semestre sont priés d'en donner avis avant le dit 21 Mai, faute de quoi ils seront censés continuer pour un autre semestre.

Le numéro du 22 Mai sera accompagné d'une Table des Matières pour le semestre courant, pour l'avantage de ceux qui voudraient faire relier en deux volumes.

## SOMMAIRE DES MATIÈRES.

TROIS VISITES AUX INVALIDES, (suite et fin);  
MARTIN GUERRE.

### TROIS VISITES AUX INVALIDES.

1705—1806—1840.

Lorsque Rapp se fut approché de Napoléon, celui-ci, lançant un regard sévère à son aide-de-camp, lui dit d'un ton de reproche mais de manière à n'être entendu d'aucun autre :

— Cette fois encore tu n'a pas eu la patience de m'attendre.

Puis après avoir fait quelques pas, il s'adressa à tous en disant du ton le plus affable :

— Approchez vous, messieurs les officiers ; approchez-vous, monsieur le maréchal ; et vous, mes vieux camarades, (il appelait ainsi les invalides), entourez-moi ! Vous allez m'aider à récompenser dignement trois générations de héros ! Voilà trois braves, ajouta-t-il en désignant le père Maurice, Jérôme et Cyprien, qui ont combattu à trois journées également glorieuses pour la France : à Friedlingen, à Raucour et à Fleurus. La même récompense doit leur être décernée, car ces trois grandes batailles sont sûres. Mon cher maréchal, dit il à Serrurier, veuillez me prêter votre croix. Je vous la rendrai demain, ajouta-t-il en soufiant. Donne-moi la tienne, dit il à Rapp.

Ayant reçu les deux croix, Napoléon donna l'une à Jérôme, et l'autre à Cyprien ; puis, détachant la sienne, il la fixa sur la poitrine du centenaire, au dessous des deux petites épées en croix dont le médaillon la décorait déjà, et il lui dit avec bonté :

— Mon vieux camarade, je regrette de n'avoir pas acquitté plus tôt envers vous cette dette de la France.

— Vive l'empereur !...vive l'empereur !... s'écrièrent les invalides.

— Sire, dit le centenaire d'une voix que le ravissement rendait encore plus tremblante, vous parez mon tombeau, et vous me rendez tout glorieux d'avoir donné à mon pays deux fils dont votre majesté vient de payer si honorablement les services.

— Mon brave, répondit Napoléon en tendant au père Maurice sa main, que celui-ci saisit et sur laquelle il posa respectueusement ses lèvres, je vous le répète, je ne fais que payer la dette de la patrie, car moi aussi je suis un soldat, et c'est à elle que je dois tout. Puis s'adressant au gouverneur : Monsieur le maréchal, reprit-il en souriant, venir aux Invalides sans rendre visite à mes vieux camarades, ce serait aller à Rome sans voir notre saint-père le pape (1). Veuillez m'accompagner.

Chemine faisant, l'empereur ayant témoigné le désir de parcourir la lingerie, toujours accompagné de Rapp, du gouverneur et de son état-major, il commença par visiter cette partie essentielle de l'établissement alors confiée à une personne que Napoléon connaissait : Mme Charles (2). En entrant il s'extasia tout d'abord sur l'ordre admirable qui régnait dans les cases numérotées, où était rangés les chemises et les mouchoirs des soldats. Il questionna la directrice sur l'emploi et la durée de chaque

(1) Dans le long séjour que le maréchal Serrurier avait fait précédemment tant à Rome que dans les autres parties de l'Italie (de 1795 à 1799), il n'avait jamais eu l'occasion de voir le pape.

(2) Cette dame avait un cautionnement de 50,000 fr. ce qui ne doit pas surprendre si l'on vient à songer que le matériel de la lingerie des Invalides vaut plus de 200,000 fr. A l'école de Saint-Cyr, c'est la veuve d'un colonel ou même d'un maréchal-de-camp qui remplit cet emploi.